

Ce très long CSA Gendarmerie du 18 mars 2024, en présence du Major Général, a permis d'échanger sur de nombreux sujets intéressants comme Stop Discr, budgets, médailles, télétravail, Aide Complémentaire Harmonisée (ACH)... Mais malheureusement avec encore aucune réponse sur l'Indemnité de Sujétions Spécifiques (ISS) et gestion RH et financière pour les Jeux Olympique et Paralympique 2024 (JOP).

CSA Gendarmerie 18 mars 2024

JOP, ISS...

NAGE EN EAUX TROUBLES !

Non les épreuves **JOP** de natation dans la Seine n'ont pas encore commencé, et l'organisation générale pour la gendarmerie n'est pas prête pour le grand plongeon. D'autres sportifs diraient que l'on pédale dans la semoule. Pour l'ISS, épreuve reine de natation, on en est encore à apprendre à nager, alors brasse coulée ou noyade ? On n'est pas encore mis au tapis !

A 4 mois des **JOP**, pas de réponses concrètes, que ce soit sur les congés, la mobilisation, les primes, où, quand comment et à qui ?

Tout le monde attendait les directives de la DRHMI : elles ont été enfin présentées, mais la surprise est grande ! Les personnels civils de la Gendarmerie en sont exclus ! Quelle perte de temps, la Gendarmerie aurait pu, si elle l'avait su, travailler en amont avec les représentants du personnel pour organiser tout cela.

La DGGN attend la remontée des Formations Administratives et les Formations Administratives attendent les directives de la DGGN... La Gendarmerie s'alignera aussi aux besoins et aux actions de la Police Nationale. Épreuve de PING-PONG ? Travail sans filet.

Ce sont les chefs d'organismes qui décideront des besoins, de la mobilisation de certains services ou pas, et de la possibilité de prise de congés normalement pour ceux qui ne seront pas concernés.

Pour la **CFDT Gendarmerie**, il est regrettable qu'aucune concertation sur le

sujet avec les représentants du personnel civil n'ait eu lieu. Dans un contexte socio-économique défavorable à l'amélioration des conditions salariales des personnels civils, déléguer aux chefs d'organismes sans une politique de cadrage générale laisse présager de fortes disparités qui ne pourront qu'attiser frustrations et incompréhensions ! Les représentants **CFDT** répondront présent à tous les chefs d'organismes soucieux de la qualité du dialogue social pour concilier au mieux nécessités de service et vie personnelle des agents.

Concernant l'attribution de la prime, un point précis du mode d'attribution est attendu. La **CFDT Gendarmerie** demande à avoir des directives claires sur tous les sujets **JOP**, primes, congés, mobilisation.

Concernant l'ISS, les échanges avec le Guichet Unique Ministère Intérieur (GUMI) et la Direction générale des finances publiques (DGFIP) sont toujours en cours, la mise en place du dispositif se fera à la date du 1^{er} jour du mois suivant la publication. La rétroactivité n'est pas possible, un rattrapage (passage au deuxième niveau de la mesure) a été évoqué.

La **CFDT Gendarmerie** a demandé si la mesure sera mise en place avant les **JOP**, la ligne d'arrivée de l'ISS se fera-t-elle avant le coup de départ des **JOP** ? La DGGN dit oui ! Alors rendez-vous est pris.

La **CFDT** n'oublie pas les annonces gouvernementales concernant les pistes d'économies budgétaires conséquentes. Il est indispensable que les engagements pris avant ces annonces soient tenus et il serait incompréhensible, alors qu'on sollicite à nouveau les personnels sur un événement d'envergure, qu'ils ne soient pas honorés.

Toute mauvaise nouvelle sur ces primes et une mise en œuvre repoussée serait un très mauvais signal envoyé aux agents et les conséquences sur la motivation des personnels seraient particulièrement délétères.

Dans ce comité, la **CFDT** a rappelé les attentes des personnels ISS, **JOP**, gestions des contractuels. Elle a également évoqué la transition écologique juste et demandé aux employeurs quelles étaient leurs actions concrètes pour intervenir sur l'attractivité et la fidélisation de ses personnels.

Ensuite, tous les points de l'ordre du jour soumis à avis ont été validés : réorganisation du COSIL, du GSA de Beynes, de l'EOGN.

LES DIFFERENTS POINTS POUR INFORMATIONS ABORDES

- *L'Agence du Numérique des Forces de la Sécurité Intérieure (ANSFI)* a présenté l'état du parc informatique prévu pour le télétravail, avec 72 000 postes au total d'ici fin 2024. Il n'y a pas de soucis de matériel contrairement à ce qui peut être dit en local, et pas de refus dogmatique pour les autorisations. La **CFDT Gendarmerie** fera remonter toutes difficultés locales, par exemple l'interdiction abusive de certains chefs que le personnel soit en télétravail pendant les périodes scolaires.

- Concernant *l'Aide Complémentaire Harmonisée*, très bonne mesure appréciée de tous, la **CFDT Gendarmerie** n'a eu de cesse d'intervenir en local pour continuer son développement. Déjà de belles réussites à notre actif : COMSOP, Dijon, Metz, Rennes, Nantes, Bordeaux, Montluçon, Marseille, l'EOGN et Fontainebleau entre autres. Tulle et Nanterre sont maintenant éligibles, Lille et Argentan bientôt. La **CFDT Gendarmerie** a attiré l'attention de

l'administration pour que la Garde Républicaine, la RGIF et Orléans deviennent rapidement éligibles.

- Le Directeur Soutien Finances a fait une présentation de la programmation du budget 2024. La dépense est en évolution, due à l'augmentation des schémas d'emplois, de la réserve opérationnelle, des mesures catégorielles et générales interministérielles (points d'indice) et les mesures **JOP** qu'il reste à financer (primes). Il y aura moins de budgets dédiés aux équipements (véhicules), et à l'immobilier. La priorité est donnée à l'activité des forces et aux besoins **JOP**.

La **CFDT Gendarmerie** est inquiète de la grande tension du budget. La Gendarmerie pourra-t-elle faire face à toutes ses missions dans un budget plus que contraint ?

La diminution du budget met principalement à mal le secteur immobilier. Pluie dans les locaux du CNAG, Services d'Appui à la Mobilité qui sont à construire et équiper, travaux à faire sur les bâtiments (Garde Républicaine, Région Dijon, les écoles qui montent en puissance...). Les budgets pour les travaux « nouvelle Région R13 » ne sont jamais arrivés. Sans budget, le « bâtimentaire » court à la catastrophe !

Pour la, **CFDT** il est indispensable que l'ensemble des personnels puissent travailler dans des conditions et de qualité de vie au travail décentes ! Aujourd'hui des problèmes sanitaires et de sécurité sont posés. Les situations décrites dépassent désormais la simple question de la qualité de vie au travail, il ne s'agit plus de problèmes de confort, mais de problèmes sanitaires, de sécurité. La gestion d'un patrimoine aussi vaste que celui de la Gendarmerie nécessite des moyens à la hauteur des besoins. Les économies immédiates de bouts de chandelle sur de l'entretien locatif conduisent à de lourdes factures qui se révèlent difficilement soutenables sur le long terme. Il y a urgence !

- Un bilan *Stop-Discr* a été fait, après la présentation des services, ainsi que le mode de fonctionnement et de saisine. En 2023 il y a eu 240 *Stop-Discr* pour la Gendarmerie dont 13 pour des

personnels civils et 56 demandes de conseils. Afin de régler les « petits » conflits rapidement il a été mis en place également la Déconfliction.

La **CFDT** salue l'effort consenti sur un sujet qui ne peut plus être ignoré. La société évolue et l'employeur Gendarmerie fait un premier pas dans le bon sens. Il convient désormais de transformer l'essai. La formation des agents et des managers en eau troubles sont des vecteurs qui ne peuvent plus être négligés pour résoudre les problèmes de fond.

- *Égalité et Diversité*. La gendarmerie a constitué un réseau de 650 référents formés.

- *Chancellerie positive*, (attribution pour les personnels civils de médailles) : 32 MSI*, 2 MGATE*, 31 MDNATE*, 10 ONM*, 5 LH*, 495 témoignages de satisfactions et 3600 lettres de félicitations.

Pour la **CFDT**, la reconnaissance de l'engagement des personnels civils en Gendarmerie par l'attribution de décorations et de témoignages est pour certains un geste fort qui leur permet de se sentir pleinement reconnus membres de l'institution. Dans la communauté de la sécurité intérieure, ces gestes peuvent contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance et la fidélisation, même si ce n'est pas le cas pour tous. Il reste cependant une population d'agents hors des radars de ces mesures, et l'impact sur le moral de ces personnes-là n'est pas sans conséquences. Tous les agents doivent pouvoir bénéficier d'un traitement équitable, y compris dans la chancellerie positive.

Gestion des contractuels : la **CFDT Gendarmerie** a rappelé la difficile gestion des contractuels, peu de CDI directs, absence de marge de manœuvre sur les salaires proposés, les dates d'embauches et des renouvellements de contrats difficiles à avoir. Nous avons alerté la direction sur une chaîne RH en grande tension, où des textes et référentiels sont sans évolution. Il y a urgence devant cette situation où de nombreux candidats de valeur partent faute de réactivité.

En conclusion, la **CFDT Gendarmerie** a apprécié ces échanges et présentations demandés. Nous avons constaté une direction plus ouverte à partager et à communiquer de façon transparente, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de sujets structurants pour les personnels civils.

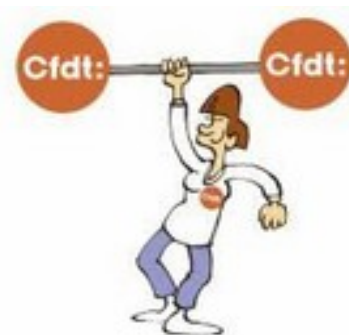
Pour la **CFDT**, ce comité n'a pas pu aborder de nombreux thèmes, qui restent à améliorer : l'attractivité, la formation, les parcours de carrières, la QVCT, l'environnement...

Le monde du travail évolue et se transforme. Un dialogue social constructif et responsable en toute transparence est notre ADN ! Il doit l'être aussi pour la gendarmerie.

La **CFDT Gendarmerie** continuera à travailler et œuvrer pour l'intérêt collectif, avec l'expérience de ses élus et mandatés, qui connaissent parfaitement les problèmes, et qui n'hésiteront pas à agir. Rapprochez-vous d'eux pour apporter votre vision ou votre aide, pour qu'ensemble tout évolue pour le bien de tous.

Les élus **CFDT Gendarmerie** continueront de s'engager pour chacun et d'agir pour tous, car votre voix, c'est notre action !

Paris, le 18 mars 2024



*MSI : médaille Sécurité Intérieur, MGATE : Médaille Gendarmerie À Titre Exceptionnel, MDNATE : Médaille De la Défense NATIONALe, ONM : Ordre National du Mérite, LH : Légion d'Honneur.